



COMMUNE DE FERRIERES

PAEDC Plan d'Action pour Energie Durable et Climat - Pollec

Procès-verbal du Comité de Pilotage

Du 2 avril 2025 à 19h30

(au Maka, rue de Lognoul, 6 à 4190 Ferrières)

Présents :

Citoyens présents :

Monsieur Pol VANGUESTAINE,
Monsieur Marc VANGUESTAINE,
Monsieur Alexandre SACRÉ,
Monsieur Laurent WEYTJENS,
Madame Nathalie DEGUÉE,
Monsieur Paul THONON,
Madame Aurélie PIETTE,
Madame Anamaria KOMAROMI,
Madame Anne VANGUESTAINE,
Madame Laurence NIVELLE,
Monsieur Thibaud GODEFROID,
Monsieur Michaël MALHERBE,
Madame France DELCOURT,
Monsieur Laurent GELISE,
Monsieur Arnaud PHILIPPART,
Monsieur Joël MATTHYS,
Monsieur André RAHIER,
Monsieur Philippe TROMME,
Monsieur Sébastien VOYNEAU,
Madame Nathalie HIGNY,
Monsieur Dominique WILDERS,
Monsieur Maurice SIMONIS.

Présents :

AC - Administration Communale / élus :

Monsieur Raphael LAMBOTTE, échevin (en charge entre autres de l'énergie – participation citoyenne – travaux)
Madame Alizée CLEMENT, service environnement,
Monsieur Christian BOUHON, coordinateur Pollec.

Excusés :

Monsieur Jean-Marc DEMONTY,
Monsieur Nicolas QUOILIN.

Ordre du jour

A. **Réunion d'information générale** sur la Politique Locale Energie Climat Pollec et l'état actuel du PAEDC (Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat).

B. **Conclusions – Divers.**

A. **Réunion d'information générale : POLLEC et état actuel du PAEDC (Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat.**

Monsieur BOUHON ouvre la séance et remercie tous les membres pour leur présence ;

Après présentation des acteurs communaux ainsi que de notre échevin, un tour de table a été effectué pour que chacun présente son profil tour à tour.

La réunion a pu dès lors commencer par l'objet principal de la réunion, **l'information des participants concernant Pollec et son PAEDC (Plan d'Action pour l'Energie Durable et le Climat).**

Une version PDF de cette présentation PowerPoint est jointe au présent rapport pour des infos plus détaillées.



Pour une meilleure lecture voici un petit glossaire des abréviations utilisées :

↩ RL : Réponses données par Mr. l'échevin Raphael Lambotte

↩ Réponse coordinateur Pollec

CPC : Coordinateur Pollec Communal

EnR : Énergie Renouvelable

GES : Gaz à Effet de Serre

PAC : Pompe A Chaleur

PAEDC : Plan d'Action pour l'Energie Durable et le Climat

Pollec : POLitique Locale Energie Climat

PV : Photo-Voltaïque

STEP : Station de Transfert d'Energie par Pompage (Coo)

Résumé Présentation PowerPoint et interactions.

1. La définition du programme Pollec :

Historique depuis sa création en 2016 jusqu'à sa relance début 2024, par l'engagement communal dans l'appel à projet Pollec22 (subside RH pour un coordinateur Pollec), en vue de relancer ce plan.

But actuel par rapport à de 2006 : -55% de GES (Gaz à Effet de Serre)

2. Définition de l'équipe interne Pollec son rôle, son fonctionnement.

Appui interne transversal et support aux 6 actions clés choisies par la commune en 2023.

3. Présentation rapide du comité de Pilotage (son rôle, ses objectifs)

Il est externe, c'est une passerelle entre les citoyens et les services communaux.

Plus d'info sur la chartes mises à disposition en pièce jointe à l'invitation à la réunion.

4. Etat actuel du Plan (évolution par rapport à année de réf. 2006)

En règle générale pour des informations plus détaillées, les graphes du PowerPoint permettent une analyse plus fine par secteur (ex. Chauffage bâtiments, Matériel Roulant, Eclairage public, ...), et par vecteur (Electricité, Gaz Naturel, Prod Pétroliers, ...).

4.1 Bilan patrimonial 2021 (lié à l'activité de l'administration communale et ses bâtiments)

Bilan mitigé, ↗ de 4% des conso (principalement produits pétrolier sur le matériel roulant), mais ↘ de -7% des GES (Gaz à Effet de Serre) grâce à une meilleure efficacité des installations / motorisations + présence de 3% énergie renouvelable (Photovoltaïque).

NB : la part des émissions de l'administration sur le bilan territorial est de 2% seulement.

4.2 Bilan territorial 2021 (sur tout le territoire communal).

Pour éviter d'être trop impacté par la présence de l'autoroute sur le territoire communal, le coordinateur Pollec a pris en compte une **part trafic autoroutier de 14%** (en fonction des derniers relevés à disposition).



Bilan intéressant, MAIS en comparaison avec les années précédentes un peu trop beau, à voir lorsque l'on aura les inventaires territoriaux pour 2022 et années suivantes. 2022 est la deuxième année covid qui impacte donc probablement ces statistiques.

↘ de -5% des conso et ↘ de -20% des émissions (diminution principalement produits pétroliers pour le chauffage et le logement)

Slide 4.1b inventaire régional 2019 (année bien moins positive mais non covid pour comparaison année covid 2021), en attente des futurs inventaires régionaux.

Slide 4.2b montrant l'évolution de la couverture de renouvelable, un graphe des émissions par habitant (inférieure à moyenne Wallonie), un graphe "normalisé" des consommations par secteur année après année. NB : normalisé à on normalise les consommations de chauffages en fonction de la rigueur de l'hiver, de ses températures moyennes (degrés jour). But ne pas tirer des conclusions hâtives d'augmentation ou de diminutions de consommation à la suite d'un hiver anormalement rigoureux ou doux.

Ce Slide est particulièrement intéressant car il montre également l'augmentation du nombre d'habitants de 13% et du nombre de logements de 18 % sur le territoire communal. Cette augmentation provoque de fait une augmentation sur le territoire communal dans le domaine du chauffage des logements, dans les transports, bref dans les principales causes de consommations. Les outils permettent pour certains calculs de travailler en mode relatif, mais pas dans tous les modules !

Intervention citoyenne :

- *Pourquoi ne pas travailler en données relatives*

☑ c'est effectivement le but du coordinateur Pollec, mais actuellement tout n'est pas possible sur l'outil en évolution, des demandes ont été faites en ce sens.

- *On pourchasse une cible mouvante*

☑ On peut cependant en tenir compte dans sa réflexion et ne pas se démoraliser sur les résultats qui sont meilleurs qu'indiqué dans le ratio de ces augmentations. But est d'avoir des tendances et de mettre en place des actions pour améliorer la situation même s'il est probable qu'on n'atteigne pas pleinement les résultats attendus.

- *Comment obtient-on ces chiffres*

☑ pour le patrimoine communal, ce sont les relevés des consommations énergétiques fait en interne (électricité, mazout chauffage, gaz, et combustibles matériel roulant du service travaux). Pour la partie territoriale, ce sont de statistiques fournies par le SPW avec décalage de plusieurs années. Cela doit provenir des données fournies par ORES pour l'électricité, probablement de statistiques liées aux accises sur le mazout, aux dossiers rendus (primes, construction, ...). Bref via les infos statistiques à disposition de la région.

- *Citoyen indique que c'est assez aléatoire par ex avec les consommations mazout, bonne incertitude chiffre au % dont on tire de conclusion*



☞ chiffre effectivement au % mais ce n'est pas le % qui nous intéresse mais la trajectoire, mais effectivement peut-être lissé entre des communes limitrophes mais dans les 2 sens probablement. Le coordinateur Pollec tentera d'obtenir plus d'info sur les sources d'informations utilisées.

NB : Les inventaires communaux sont OK jusque 2024 y compris, en revanche, les inventaires régionaux du SPW ont du retard (probablement par suite de l'attente de retour de statistiques complexes).

4.3 Potentiel énergie renouvelable. (EnR)

Graphique du potentiel des énergies renouvelables par type d'énergie (Électrique partie bleue, Thermique en rouge).

La plus grosse source de renouvelable potentielle est le BOIS énergie suivie du photovoltaïque, suivi par les PAC, ...

4.4 Vision 2050 communale du Pollec, on y voit la vision initiale du programme Pollec de 2016.

4.5 Objectifs.

Un premier slide montre les graphes des **objectifs d'évolutions des consommations/ production** (GWh), **d'évolution des émissions** par rapport au plan Pollec actuel pour 2030.

Un second montre les **objectifs de production renouvelable** ainsi que les valeurs atteintes. On y voit que le solaire PV va bientôt dépasser les objectifs initiaux. Les objectifs de production solaire thermique ne seront probablement pas atteints à cause de l'évolution des méthodes de production d'eau chaude via boilers thermodynamiques (avec Pompe à Chaleur interne). L'hydroélectricité ne sera probablement pas mise en œuvre car trop faible / marginale et coûts prohibitifs au regard de la faible production possible et de la difficulté de mise en œuvre/maintenance.

4.6 Les actions du plan.

4.6.1 Actions sur le patrimoine communal.

Un certain nombre d'actions prévues ont été effectuées, de nouvelles sont à prévoir et donc à ajouter. Certaines sont d'ailleurs déjà en cours. Le gros point problématique à réaliser est la rénovation de l'école de Ferrières. Restent également à faire certaines isolations toitures.

Intervention citoyenne :

Pourquoi ne pas commencer par l'isolation de toiture avant toute chose.

☞ Il convient de cibler les bâtiments qui sont utilisés de façon importantes (écoles avant tout). Le musée du Jouet par exemple n'ouvrant ses portes que beaucoup plus rarement, pour un public limité n'est pas un bâtiment prioritaire. Et c'est bien ce qui a été fait isolation toiture Administration communale, isolation toiture école de My, isolation toiture Maka. Objectif d'isoler prochainement aussi la toiture de l'ancienne Administration à Xhoris. Pour l'école de Ferrières, le problème est autre, une rénovation profonde est nécessaire avec un remplacement de toiture. Cela ne sert à rien d'isoler la toiture s'il faut la remplacer à courte échéance ! Mais il est évident qu'il faut favoriser l'isolation avant tout, énergie gagnée n'est plus à produire.

4.6.2 Les actions du PAEDC



Les 24 actions du plan, leur état, leur catégorisation (Atténuation, adaptation, précarité), et la priorité à y mettre.

NB : Le plan climat disponible sur le site communal contient le descriptif initial de ses actions.

5. Actions Clés choisies

Actions clés (prioritaires) choisies par la commune dans le cadre du projet Pollec2022, ainsi que pour la convention des maires/ MyCovenant (projet EU)). Les actions Pollec2022 ont pour objectif d'être terminées pour fin 2026.

6. Axe de travail / priorisation

6 actions Pollec prioritaires + 2 actions pour la convention des maires EU / MyCovenant.

2 axes principaux en dehors des actions (pour partie énergétique / GES)

- Le logement
 - Plateforme de rénovation énergétique des logements en cours de développement avec Gal des conduses
 - Augmenter la sensibilisation
- La production d'énergie renouvelable
 - Augmenter la sensibilisation

NB : Présentation "Le photovoltaïque aujourd'hui" le 7 mai 19h30 au Maka

7. Questions / Réponses

Intervention citoyenne :

- *Avec les actions prévues, va-t-on réellement baisser les GES (Gaz Effet de Serre)*

👉 Le niveau réel de la diminution va dépendre de l'implication des citoyens, la sensibilisation est importante, certaines actions sont des actions citoyennes qu'il convient d'encadrer / relayer.

- *Plan d'action date de 2022 ? Quelle confrontation avec la nouvelle équipe communale ?*

👉 RL : des investissements doivent être faits dans l'isolation des bâtiments. La nouvelle équipe doit en outre établir son PST (Plan Stratégique Transversal) qui contient les objectifs et actions à mener sur la législature et établir une ligne du temps. Les GES proviennent essentiellement du logement et de la mobilité (Autoroute) ...

👉 NB : 14% = part trafic autoroutier pris en compte par le coordinateur Pollec dans les outils de travail. On a veillé à ne pas prendre en compte tout le trafic mais à le pondérer avec les données disponibles.

- *D'où viennent ces données.*

👉 De statistiques de 2021 et de mesures du nombre de véhicules entrant et sortant de l'autoroute aux sorties vers Ferrières fait de façon moins régulière mais qui ne devrait cependant pas changer drastiquement d'une année à l'autre.

- *Les émissions devraient baisser avec électrification des véhicules*

👉 Oui mais vrai seulement si l'électricité est renouvelable sinon 1kWh elec = 2kWh énergie primaire. C'est bien le cas pour les véhicules de fonctions dans industrie qui sont rechargés la journée via des panneaux PV sur les toits des usines (lorsqu'il y a du soleil bien entendu).



- *Système d'accumulation à prévoir*

☞ Bien entendu surtout avec nouvelle tarification énergie Cwape 2026. Batteries individuelles mais aussi existent es STEP comme à Coë (STEP Station de Transfert d'Energie par Pompage) de puissance=1089 MW soit un peu plus qu'un réacteur nucléaire de Tihange pendant 6h00 à régime max.

- *Mix énergétique nécessaire (Eolien - PV - ...) pour produire de l'énergie renouvelable (Jour - Nuit - Été - Hiver)!*

- *Importance de la sensibilisation aux citoyens à faire. Rôle de la commune*

☞ Diverses campagne déjà en cours via Facebook communal qui ramène vers le site communal, via les news sur le site communal, via info-Ferrières. Mais pas de levier pour l'utilisation réelle de ces infos.

- *Quelle que soit la manière de produire l'énergie, on produit des GES. Pour la mobilité*

- *Mise en place de plateforme web de covoiturage*
- *Mais pb d'horaire, mais levier du coût moindre*

- *Sensibilisation isolation toiture car 30% d'énergie en moins à produire*

- *Personnes en survie de la population précaire de la commune n'y parviendront jamais.*

- *Communauté d'énergie pourrait être intéressante.*

- *Quelle méthode de travail pour que tous puissent participer ?*

- *Nouvelles technologies créent d'autres pollution ailleurs.*

- *Y a-t-il des inter-pollec ?*

☞ Oui, l'année dernière il y a eu de nombreux ateliers / séances d'information où les coordinateurs Pollec se rencontrent (régionales ou provinciales). D'autre part il y a aussi le framateam, une plateforme de communication où sont regroupés les échanges/informations par thématiques. Très intéressant pour poser des questions, voir ce que d'autres communes ont réalisés (ex pour notre commune pour la recherche d'info sur les actions en lien avec la biométhanisation).

- *Quel est notre rôle ici, comment agir-aider ?*

☞ Le but c'est d'encadrer les actions existantes, d'en proposer de nouvelles de les prioriser. Participer à la sensibilisation (fonctionnement - intérêt des PAC par exemple). Proposer des activités de sensibilisation...

Proposition d'axe de travail, ... (voir **méthode (*)**)

- *Pas de POT, budget Pollec ? Quels sont les moyens donnés pour ses objectifs.*

☞ Pollec22 = subside RH, mais on tente d'utiliser des subsides / droits de tirage existant pour mettre en place des actions. Le rôle possible direct de sensibilisation des citoyens n'est pas à ignorer. Les subsides et aides sont malheureusement en déclin à la suite des restrictions budgétaires en cours.

Comme subsides / aide nous disposons :

- D'un droit de tirage (subside) qui nous aidera dans l'action d'atténuation en vue d'augmenter la structure écologique principale sur notre commune (subsides pour plantations hors bois sur parcelles communales principalement)



- D'aides existantes au niveau du CPAS qui prend en charge les actions touchant le public précaire (PAPE, MEBAR). Des ménages ont pu être suivi en vue de diminuer leurs consommations énergétiques au travers du PAPE par exemple grâce à l'asbl EcoJump.
- Primes régionales pour la rénovation des logements (mais changements et diminution drastique)

- *Va-t-on arriver aux engagements des 50% ?*
- *Si on n'atteint pas les résultats qu'est-ce qui se passe ?*
- *Réponse d'un citoyen en termes de PEB, les sanctions sont déjà en route dans le privé (nouvelle réglementation)*

🗨️ Au niveau EU actuellement pas de sanction, ce sont des engagements de s'investir dans la démarche et de mettre des actions en place. Mais signatures européennes sont-elles des engagements qui risquent à terme de devenir contraignant.

Autre exemple au niveau régional certification PEB bâtiment public théoriquement obligatoire, mais comme les bâtiments régionaux et provinciaux n'en dispose actuellement pas, pas de contrôle et pas de contrainte. Mais pour avoir des subsides pour la rénovation de bâtiment par la suite les communes devront de fait l'avoir et même plus. Donc pas de sanction mais ?

- *Réponse d'un citoyen : Pour le PEB, on va aller plus loin (obligation EU), on n'a pas les moyens financiers et humaines mais on y va !*
- *Beaucoup de personnes pas sensibilisées ! Faire de la communication c'est gratuit + discussions sur l'intérêt de l'épuration par lagunage, sur épuration individuelle dans les demandes de permis d'urbanisme.*

- *Quel est l'impact sur le circuit court et nourriture dans Pollec ?*

🗨️ Pollec plutôt en lien direct avec le domaine énergétique, mais manger local diminue l'impact énergétique également ainsi que la sécurité sur la provenance de ce que l'on mange, et cela a un impact sur les GES émis. Cela rentre donc bien dans Pollec et dans des actions de sensibilisation possibles mais difficile à chiffrer en termes de gain GES.

- *Comment les membres du copil pourraient-ils communiquer ensemble pour la phase suivante ou des groupes de travaux pourraient être constitués pour proposer leur vision d'actions concrètes ?*

🗨️ Possibilité de créer un groupe sur la plateforme Framateam (Le coordinateur Pollec propose de s'en occuper car il l'utilise déjà). Demande si d'autres solutions sont connues et envisageables sans réelle réponse.

- *Quelle suite ? Quelles méthodes de travail ? Organisation ? Quel timing ?*
Comment ? Que choisir ? Budget ?
Comment hiérarchiser les idées envisageables ?
Surement choisir action qui diminue le plus les GES !

🗨️ Effectivement les actions qui diminuent le plus les GES sont les plus intéressantes, mais il faut également voir les budgets nécessaires, la difficulté de mise en œuvre, les freins possibles (Ex Eolien), la durée de mise en place et le risque d'essoufflement des participants. Plusieurs actions "quick Win" de plus faibles ampleurs sont parfois préférables. La méthodologie proposée se trouve plus bas (voir **méthode (*)**).



- *Il faudra voir quelle sera la réceptivité des citoyens, par exemple si on communique sur les primes.*

☞ Effectivement c'est difficile de savoir ! La commune a déjà communiqué à plusieurs reprises sur les primes, souvent via des news sur les réseaux sociaux et via le site communal. Par exemple, une rubrique spéciale sur les primes a été ajoutée sur le site communal avec vidéos et lien vers les guichets de l'énergie, avec une rubrique Walloreno avec tous les documents utiles aux primes. Difficile de savoir si cela a servi ou pas ! Les primes ayant partiellement disparu la rubrique a dû être réorganisée et simplifiée. Restent néanmoins disponibles sur le site un ensemble de guides pratiques.

- *Diverses réflexions sur la complexité de primes et la période actuelle incertaine. D'autre insistant sur la nécessité de communiquer sur les primes même actuellement, ex sur celles liées à l'isolation de toiture.*

☞ Nous avons envisagé de faire une présentation au Maka des primes avec le guichet de l'énergie. Nous l'avons postposé après les élections par suite des changements en cours pour éviter de faire miroiter des primes aux citoyens qui finalement n'existeraient plus. Il conviendrait peut-être de relancer cette activité en prenant soin d'avertir les citoyens des risques possibles, mais aura-t-on un public ?

☞ RL : Le commune pourrait peut-être participer par une prime pour la réalisation d'audit énergétique en vue de travaux. A voir si des budgets pourraient être libérés pour cela et quelles seraient les conditions (en tout cas d'être domicilié dans le bâtiment, de réaliser des travaux pour un avoir des primes.

☞ RL : Vu l'importance pour les membres de pouvoir communiquer entre eux dans le cadre de ce comité de pilotage, Mr R. Lambotte demande confirmation aux membres s'ils sont d'accord pour que leurs références soient communiquées entre eux pour leur permettre de communiquer ensemble dans le cadre de ce comité de pilotage (*comme le prévoyait, par ailleurs, la note sur le RGPD dans le formulaire d'inscription*).

La réponse des membres est 'Oui' à l'unanimité.

B. Conclusions - Divers

Lors de la présentation, la question de la méthodologie de travail a été posée à plusieurs reprises, la taille du groupe ne favorisant pas ce travail. Plusieurs intervenants ont marqué leur intérêt à la création de groupes de travail ou ils pourraient mettre en commun leurs réflexions, analyses, compétences, ... Mais sous quelle forme pour ne pas être trop invasif et permettre d'être constructif. Le travail par email groupés ne paraît donc pas pertinent, Facebook et Whatsapp, ne permettant que peu de structuration, ne semblent pas pertinents. Le CPC a proposé de mettre en œuvre un groupe sur la plateforme d'échange en ligne « Framateam » qu'utilise déjà les coordinateurs Pollec entre eux.

Cette plateforme sera créée et un tuto papier sera réalisé pour que chacun puisse s'y inscrire, y accéder, y mettre de l'information et communiquer.

Les étapes pour le coordinateur seront donc les suivantes :

1. Création du Groupe sous Framateam
2. Création et fourniture d'un tuto simple sur le fonctionnement aux utilisateurs
3. Invitation des utilisateurs sur la plateforme



Vos étapes seront les suivantes

4. Acceptation de l'invitation et création de votre compte et password lié.
5. Ajout des différents canaux pré-crées (voir tuto).
6. Le canal " = Profil des membres = " permet de partager entre vous la description de votre profil, de vos compétences, vos attentes, vos intérêts, ... **Merci dès lors d'y entrer votre profil !**
7. Le canal " = Proposition de nouvelles actions / activités = ", regroupera la liste des nouvelles actions discutées dans les canaux thématiques, ainsi qu'une brève description, la motivation de l'intérêt et importance de cette action. Pensez également à indiquer qui pourrait-être le « porteur » de cette action. Un exemple d'activité y a été créée par le CPC pour information.
8. Le canal " = Actions initiales du plan = " contient des liens vers le plan climat, la liste des actions sur le patrimoine communal et la liste des actions du PAEDC.

Nous remercions déjà les participants pour leur implication et l'utilisation de cette plateforme qui j'espère donnera satisfaction. Il est cependant probable qu'elle nécessite un temps d'adaptation.

Encore merci pour votre temps et votre intérêt. Une évaluation sera faite ensemble lors de notre prochaine réunion COPIL.

Monsieur LAMBOTTE clôture la réunion et chacun est remercié pour sa présence et ses remarques. La réunion est clôturée à 21H40.